

La Fédération Française de l'Assurance exprime sa solidarité vis-à-vis des assurés en cette nouvelle période de confinement

Alors que le pays s'apprête à connaître sa deuxième période de confinement, la Fédération Française de l'Assurance exprime son entière solidarité envers les Français et toute la communauté des assurés.

Les 280 membres de la Fédération prendront dès aujourd'hui les mesures nécessaires pour assurer la continuité de leurs services tout en protégeant leurs salariés. Ils s'engagent à mettre en œuvre toutes les actions possibles pour soutenir leurs assurés en cette période difficile.

Les services d'assurance resteront opérationnels pour continuer à protéger les Français

Service essentiel de l'économie du pays, l'assurance protège les entreprises et les particuliers face aux risques du quotidien en gérant et en indemnisant chaque jour plus de 30 000 sinistres.

Afin de continuer à accompagner leurs clients, **les agences, les intermédiaires et tous les professionnels de l'assurance resteront opérationnels durant toute la période du confinement, notamment dans les Alpes-Maritimes récemment touchées par de violentes intempéries.** Les contacts virtuels seront systématiquement privilégiés mais l'ouverture des bureaux sera possible dans le strict respect des mesures barrières.

Les assureurs continuent donc à rester pleinement mobilisés sur le terrain et réaffirment leur mission de protection et de proximité auprès de leurs assurés.

Les assureurs soutiendront leurs assurés en difficulté et continueront à déployer leur plan de relance

Acteurs de terrain, les assureurs ont pleinement conscience que cette période de confinement sera éprouvante pour la société française, qui vit déjà une situation sanitaire et économique difficile depuis de longs mois.

Les assureurs membres de la FFA s'engagent à proposer chacun des solutions pragmatiques et des actions de solidarité pour accompagner au mieux leurs assurés dans cette nouvelle épreuve.

Ils s'engagent d'ores et déjà collectivement à :

- renoncer à au moins un mois de loyer pour les entreprises fermées administrativement de moins de 250 salariés et pour les hôtels, cafés et restaurants, durant les mois d'octobre, novembre et décembre 2020 ;
- continuer à assurer les commerces qui ont été forcés de fermer sur décision administrative, même en cas de retard de paiement de leurs primes d'assurance pendant toute la période de confinement ;
- offrir la couverture prévoyance pour toute personne vulnérable en affection longue durée, placée en arrêt de travail selon la procédure dérogatoire prévue aujourd'hui par la Sécurité sociale ;
- étendre la couverture du matériel informatique des entreprises sur le lieu de résidence de leurs collaborateurs.



Les assureurs soutiendront également l'économie française en continuant à déployer le plan d'investissement « Assureurs Caisse des Dépôts Relance Durable France » malgré le confinement, notamment au bénéfice des secteurs du tourisme et de la santé.

« Il me paraît plus que légitime de réaffirmer notre rôle dans une société qui souffre », a indiqué Florence Lustman, présidente de la Fédération Française de l'Assurance. « Le secteur de l'assurance a été durement impacté ces derniers mois mais nous sommes pleinement conscients des situations parfois tragiques dans lesquelles se trouvent certains particuliers et entreprises. Les assureurs seront pleinement mobilisés sur le terrain aux côtés de leurs assurés et continueront à proposer des solutions pour les soutenir », a ajouté Florence Lustman.

Contact presse :

Julie Poissier

06.45.33.43.60

j.poissier@ffa-assurance.fr